



Webinaire 13 janvier 2026

Philippe Colombet

LES ETAPES IMPORTANTES DE LA FONDATION SIMON DE CYRENE



les Expériences fondatrices pour Simon de Cyrène :



« On mesure le niveau de développement d'une société à son degré d'attention aux plus fragiles »

Laurent de Cherisey



« un monde capable d'accueillir la richesse des personnes handicapées serait plein d'espérance »

Philippe Pozzo di Borgo



« J'entends si souvent ce désir de personnes en situation de handicap : Etre chez moi, sans être seul ».

Denis Piveteau



Simon de Cyrène
FÉDÉRATION

CONTEXTE DU PROJET

- ▶ Philippe Pozzo di Borgo, Marie-Hélène Matthieu... **créent l'association Simon de Cyrène...**
- ▶ En Parallèle, **le groupe « loisirs et progrès »** développé au début des années 2000 permet à des personnes en situation de handicap et des personnes valides de se retrouver plusieurs fois par semaine, au sud de Paris.
- ▶ ... **développé par Laurent de Cherisey**, inspiré par les communautés de l'Arche.
- ▶ **Ouverture des premiers habitats partagés SDC à Vanves en 2009.**

AVANT TOUTE CHOSE..PETIT RETOUR EN ARRIERE: COMMENT LE PROJET SIMON DE CYRENE EST IL NE?

- Dans les groupes de parole fondateurs du projet Simon de Cyrène (2006-2007), les craintes suivantes ont été exprimées par des personnes handicapées: perdre son emploi, voir ses amis s'éloigner, connaître l'exclusion sociale, voir disparaître des perspectives d'avenir et la solitude.
- Chacun se pose alors la question « quel sens donner à ma vie désormais ? » et les questions et constat suivants émergent: Avec un handicap acquis après l'accident, quel projet de vie ? Ont donc été créées des maisons à taille humaine, au cœur des villes... Comment aimerais-je vivre, si je devenais handicapé ? Continuer à vivre avec un handicap, ensemble, est-ce possible ?
- La réponse innovante de Simon de Cyrène est fondée sur la 95% des personnes cérébrolésées souhaitent sortir du parcours institutionnalisé

La réponse innovante de Simon de Cyrène est fondée sur la relation à l'autre :

Ont donc été créées des maisons à taille humaine, au cœur des villes...



... où vivent ensemble personnes handicapées et valides, qui co-construisent leur projet commun

AFIN DE ROMPRE LA SOLITUDE RESENTIE DES PERSONNES HANDICAPEES

POURQUOI LE NOM DE SIMON DE CYRENE ?



LA CREATION DE SIMON DE CYRENE A RUNGIS



CREATION DE L'ASSOCIATION A RUNGIS

2013 :
Création de l'association
en 2013

2014 :
Démarrage du
compagnonnage en
2014

2017 :
Ouverture de la première
maison partagée en février
et inauguration en juillet

2020
Création du SPASAD



LA CREATION DE SIMON DE CYRENE A RUNGIS

- Ouverture d'Alegria en février 2017
- Ouverture du Belvédère en juin 2017
- Ouverture d'Ephatta en février 2018
- Ouverture de Cana en février 2019
- Ouverture de Teranga en septembre 2020
- La Ruche a pour mission d'assurer un service d'aide au bon fonctionnement de la vie partagée; elle est composée d'1 Directeur, d'1 Infirmière Coordinatrice, d'1 Responsable des Activités d'1 Responsable des Ressources Humaines, d'1 Responsable de Gestion et d'une comptable, d'1 Technicien de Maintenance et d'1 Assistante de Direction.
- La Communauté peut accueillir 33 personnes handicapées dont 30 en maisons partagées et potentiellement 3 en studios satellites



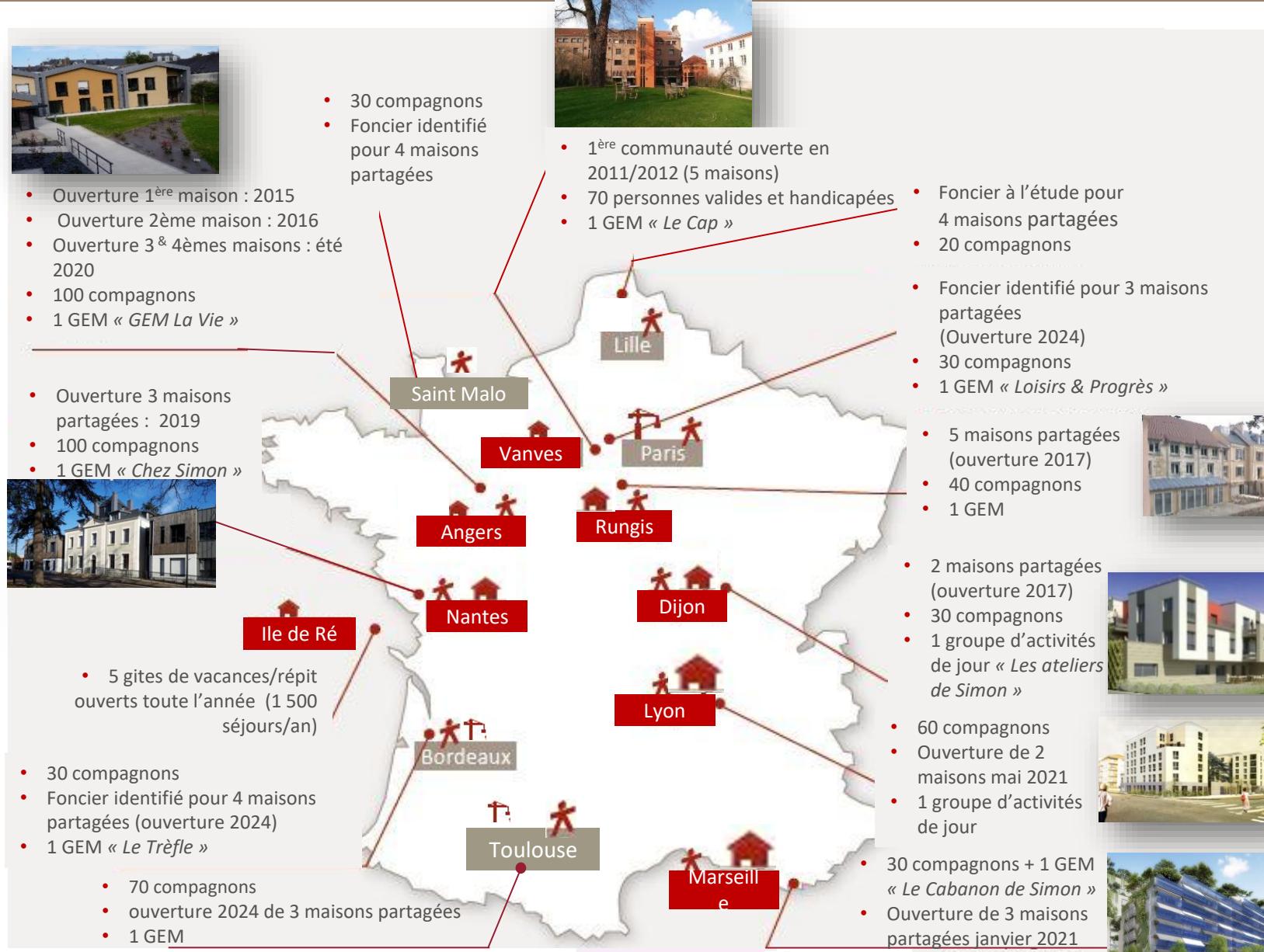
Cartographies des Maisons partagées Simon de Cyrène en 2024

COMMUNAUTÉS OUVERTES

Vanves (70 personnes)
Angers (48 personnes)
Rungis (67 personnes)
Dijon (24 personnes)
Ile de Ré
Nantes (41 personnes)
Marseille (33 personnes)
Lyon (22 personnes)

PROJETS EN DÉVELOPPEMENT

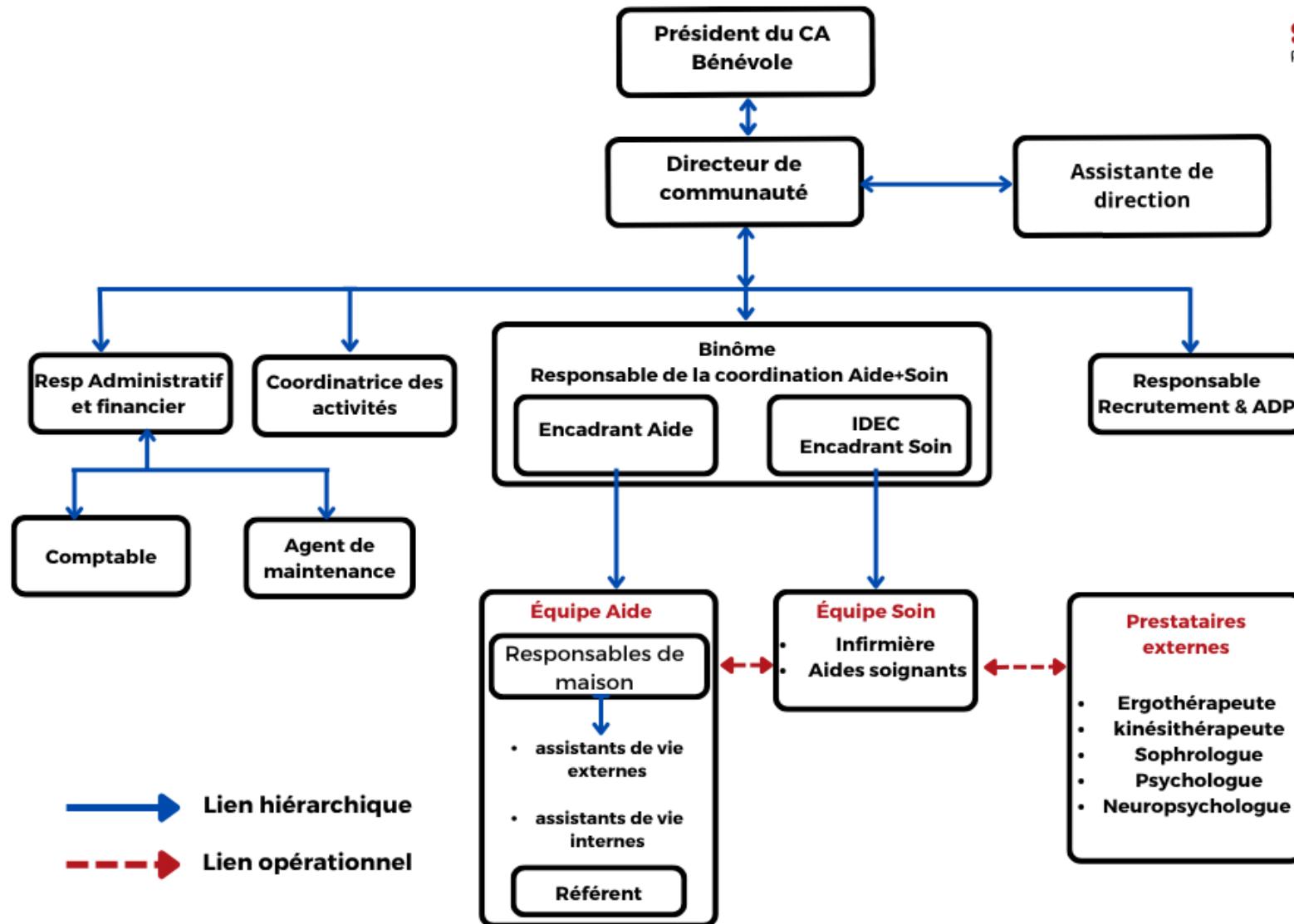
Centre de coordination fédéral et de formation
Toulouse (33 personnes)
Bordeaux (48 personnes)
Paris (39 personnes)
Saint-Malo (48 personnes)
Lille (44 personnes)



ORGANISATION SIMON DE CYRENE A RUNGIS

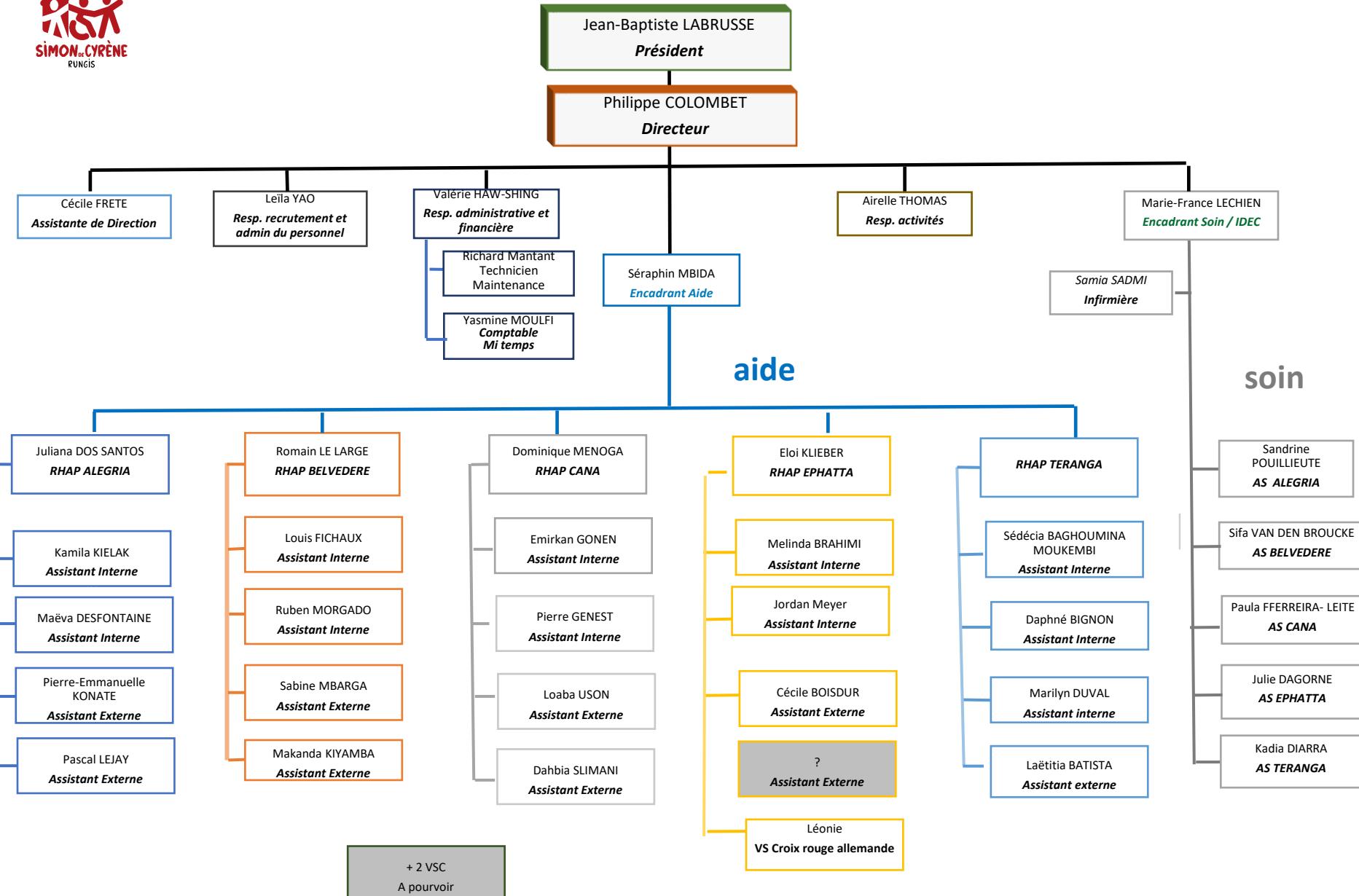


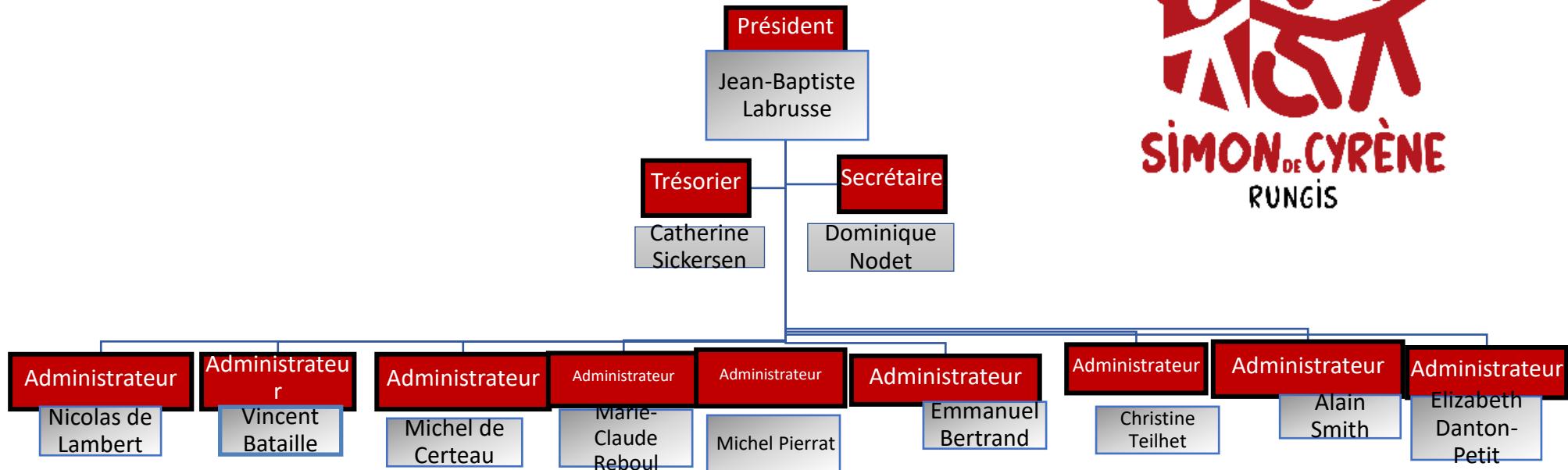
Organigramme de l'association





ORGANIGRAMME SIMON DE CYRENE RUNGIS





Commissions Simon de Cyrène Rungis

gouvernance

MAJ Septembre 2024

**Commission Admissions et
Suivi des habitants**

Commission Finances

commissions Simon de Cyrène

Vie communautaire

MAJ Septembre 2024

Commission COMMUNICATION

**Commission EVENEMENTS ET
FETES**

Commission JARDIN

Commission Spirituelle

commissions Simon de Cyrène

MAJ Septembre 2024

**Commission PRENDRE SOIN
A VENIR**

LES SPECIFICITES DE SIMON DE CYRENE

LE CONCEPT DE LA MAISON PARTAGÉE

► **Chaque maison est un lieu de vie à dimension familiale enrichi par :**

- ▶ 12 personnes formant une communauté de vie sous le même toit (un responsable de maison, assistants salariés internes, volontaires de service civique, 6 personnes avec un handicap), + Assistants externes
- ▶ La diversité des handicaps, des âges, des situations...
- ▶ Le partage de la vie quotidienne sur un mode de solidarité et d'amitié, et surtout de réciprocité,
- ▶ Des responsabilités pour chacun, dans la mesure de ses moyens, de ses goûts et de ses besoins,
- ▶ Une ouverture sur l'extérieur avec un réseau d'amis, une vie sociale et culturelle, favorisés par la présence de personnes valides et d'un soutien des membres de la communauté,

Qu'est-ce que la Communauté ?

La communauté de Rungis est composée de 2 lieux de vie communautaire : les maisons partagées et le GEM.

Lorsque l'on parle de « communauté », cela implique donc toutes les personnes engagées, soit dans les maisons partagées, soit dans le GEM.

C'est le Conseil d'Administration de l'Association Simon de Cyrène Rungis qui est garant du bon fonctionnement de la communauté.

Le président du conseil d'administration est Jean-Baptiste Labrusse.
Le CA compte 12 administrateurs bénévoles.



UN PROJET À TROIS DIMENSIONS

- ▶ Dimension professionnelle

- ▶ Dimension communautaire

- ▶ Dimension spirituelle



UN SOCLE DE VALEURS COMMUNES A SANS CESSE DIALOGUER



DECLOISONNEMENT



TEMPS SUSPENDU



JOIE



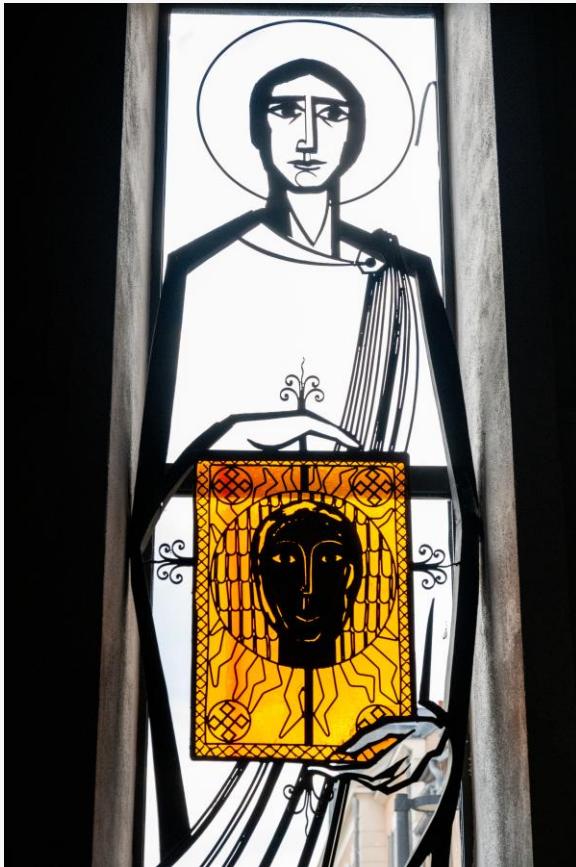
MAISON COMMUNE



RECIPROCITE



TRANSCENDANCE



LE PROCESSUS D'ADMISSION



A QUI S'ADRESSE CE PROJET ?

► **à des personnes majeures atteintes :**

- ▶ d'une lésion cérébrale acquise au cours de la vie
(TC, AVC...),
- ▶ d'une déficience motrice (maladie neurologique, IMC...) depuis la naissance,
- ▶ avec ou sans troubles associés (troubles psychiques, comportementaux et physiques), stabilisés et compatibles avec une vie partagée,

► **et qui manifestent le désir de :**

- ▶ développer leur autonomie,
- ▶ partager leur vie avec d'autres,
- ▶ développer des relations sociales.

A QUI S'ADRESSE CE PROJET ?

► Critères d'éligibilité à l'admission :

- ▶ Volonté et capacité pour le vivre ensemble
- ▶ Volonté de grandir dans son autonomie
- ▶ Accepter l'interdépendance
- ▶ Accepter de bénéficier du service à la personne **Simon de Cyrène**
- ▶ Avoir des droits ouverts en terme de PCH (Prestation Compensation Handicap)

Processus d'Admission « Maisons Partagées Simon de Cyrène »

4 étapes



Un enjeu pour les colocataires, « accompagnants de vie » de conjuguer 3 réalités :



LA MISSION DES ASSISTANTS DE VIE

- **Aider les personnes dans leur vie quotidienne**, notamment dans les actes essentiels (levers/couchers, habillage/déshabillage, repas, toilette, courses avec et pour les résidents) en favorisant leur autonomie
 - **Accompagner les personnes dans la définition et la réalisation de leurs projets personnels** en misant sur leur implication et leur responsabilité
 - **Participer activement à la vie de la maison partagée** et créer des liens de convivialité au sein de la communauté entre les maisons (sorties communes, activités de loisirs, animations festives, tâches ménagères ...).
-
- **Extrait du contrat de travail (préambule) :**

Mme XXXXX, Mr YYYYY déclare manifester son adhésion au projet associatif, notamment sur la part de gratuité qu'implique la vie communautaire, en s'engageant à participer activement à la vie communautaire. Les modalités de cet engagement sont déterminées avec les responsables et les instances communautaires dans le cadre d'un dialogue spécifique et continu.

LA PLACE ET LE RÔLE DES FAMILLES

- ▶ Elles font partie intégrante de la communauté.
- ▶ Avec leur proche résident, elles maintiennent et entretiennent les liens qui correspondent à l'identité de la famille (visites, invitations, WE, vacances).
- ▶ Elles gardent une place extérieure qui garantit le respect de la vie de l'appartement et son organisation.
- ▶ Elles participent activement à l'accompagnement de la personne dans l'élaboration du projet qu'il incombera à l'équipe d'assistants de mettre en œuvre.
- ▶ Elles sont régulièrement invitées à partager des temps de vie de la communauté (fêtes, anniversaires, soirées...)